SYNDICAT DES MUNICIPAUX DE TOURS ET DU CCAS

AGENTS DE LA VILLE ET DU CCAS :

POUVOIR D'ACHAT : LA MUNICIPALITÉ N'A TOUJOURS PAS COMPRIS !

Lors de la réunion du 10 juin 2026 entre la municipalité et les syndicats, l'adjoint aux finances et au personnel s'est opposé à toute augmentation du régime indemnitaire.

Son argument *: « faute de trajectoire budgétaire de l'État, cela pourrait mettre en péril les finances de la ville ».*

Pourtant, la Ville affiche des résultats solides :

- Dette maîtrisée !
- Investissement record de 53 millions d'euros !
- Remboursement anticipé d'un prêt de 5 millions d'euros !
- Économie de 2 millions d'euros de frais financiers !

Mais pour les agents, rien ne change :

- Perte continue de pouvoir d'achat !
- Charges de travail plus lourdes, effectifs insuffisants !
- Augmentation a minima du RIFSEEP (entre 1 € et 31,99 € pour certains) !
- Point d'indice gelé en 2026, pas de revalorisation générale !
- Pour la deuxième fois en 2026, des agents passent sous le SMIC → indemnité différentielle obligatoire (qui ne compte pas pour la retraite) !

Ce que propose l'adjoint aux finances le 10 juin 2026 :

- Une plateforme gratuite de covoiturage !!!
- Une participation à la prévoyance (50 % seulement en 2029) pour les agents qui adhéreront au contrat de groupe de la ville à compter du 1er janvier 2027 !!!
- Une participation aux mutuelles santé labellisées (50 % en 2029) !!!

Face à l'urgence du pouvoir d'achat, ces mesures sont très insuffisantes !!!!!!!

Nos revendications restent :

- Une augmentation significative du pouvoir d'achat **pour tous les agents** !
- Utilisation de tous **les leviers indemnitaires** !
- Arrêt de la politique faisant des agents une variable d'ajustement budgétaire !
- Des moyens humains à la hauteur des besoins !

Les organisations syndicales ont convenu de rencontrer le Maire.

Et sans les agents, aucun service public ne fonctionne. Ensemble, faisons entendre nos revendications.

REJOIGNEZ-NOUS : cgt@ville-tours.fr